

LA LETTRE DE VOTRE RÉSEAU DE CHALEUR

Numéro 7 · Février 2025

Le Mot



Environnement rime avec performance et économie

Savez-vous que la chaleur représente plus de la moitié des besoins en énergie sur la Métropole de Lyon ? Cette chaleur, aujourd'hui on l'achète en important du gaz de pays étrangers qui ne sont pas toujours des modèles de démocratie et de respect des droits de l'Homme. Outre ces enjeux environnementaux et géopolitiques, cette situation présente un fort risque sur le pouvoir d'achat de chacune et chacun de nous dès lors que les prix s'envolent à chaque crise ou guerre déclenchée.

La Métropole de Lyon s'est engagée à réduire de 20% sa consommation d'énergie et à multiplier par deux la part des énergies renouvelables locales afin de diminuer de 43% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à l'an 2000.

Cet objectif, nous y parviendrons en densifiant et en développant les réseaux de chaleur sur notre territoire, avec la création de nouvelles centrales de production d'énergie renouvelable, telles que les chaufferies bois-énergie tout en veillant à la pérennité de la ressource et de nos forêts. Nous y parviendrons également en récupérant la chaleur fatale d'équipements industriels, aujourd'hui non valorisée. Grâce à ces réseaux de chaleur, alimentés à 100% en énergies renouvelables et de récupération d'ici 2050, nous permettrons à plus d'habitants et d'entreprises d'accéder à une énergie verte, locale et peu chère.

Un dernier mot pour en finir avec les idées reçues et les contre-vérités propagées parfois par les défenseurs du statu quo ou des énergies fossiles : non, les chaufferies bois-énergie de la Métropole de Lyon ne polluent pas. Le bois est une ressource renouvelable et nos chaufferies sont équipées de systèmes de filtration extrêmement performants permettant de préserver la qualité de l'air, ce qui n'est pas le cas pour certaines cheminées ou poêles anciens que l'on trouve parfois dans les maisons et qui représentent la majorité de certains polluants atmosphériques, les particules fines, nocifs à la santé. La Métropole agit d'ailleurs pour réduire cette pollution, avec la Prime Air Bois, qui aide à changer son système de chauffage au bois.

Santé, climat, pouvoir d'achat, souveraineté énergétique : un seul et même combat, celui de la transition écologique.

Belle fin d'hiver à tous.

*Philippe Guelpa-Bonaro,
Vice-Président Climat, énergie et réduction
de la publicité de la Métropole de Lyon*



L'ACTU

Une association d'usagers à vos côtés

3 QUESTIONS

À JAMES HEDHLI,
VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSUCLY

Pouvez-vous nous présenter l'ASSUCLY ?

« L'association des usagers du chauffage urbain du Grand Lyon (ASSUCLY) a été créée en 2009. Elle poursuit l'objectif de vulgariser les informations sur le fonctionnement et les atouts des réseaux de chaleur, de les diffuser auprès des copropriétés et d'aider les habitants à se les approprier. Le sujet du chauffage urbain est en effet stratégique, mais aussi complexe ! »

Quelles sont vos sources d'information ?

« L'ASSUCLY est membre de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) mise en place par la Métropole de Lyon. Cela nous permet de bénéficier des bilans d'activité de l'ensemble des réseaux de chaleur du territoire et de participer régulièrement à des réunions d'information.

Nous réalisons également des visites techniques. Ainsi, en novembre dernier, nous avons découvert la chaufferie bois-énergie de Surville. Les échanges ont été riches, tant sur les différentes étapes de production et de distribution de la chaleur que sur le mix énergétique ou la tarification... »

Les copropriétés peuvent-elles vous solliciter ?

« Oui tout à fait. Nous tenons à la disposition des conseils syndicaux des retours d'expériences et des témoignages détaillés sur les charges avant et après raccordement au réseau de chaleur.

Comité des usagers : place au dialogue

Le Comité annuel des usagers se tiendra le 13 février à Villeurbanne au Palais du travail - 9 place Dr Lazare Goujon, à 18 h, en présence de Philippe Guelpa-Bonaro, Vice-Président de la Métropole de Lyon, délégué au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité, et d'Antoine Colliat, Adjoint à la Transition Énergétique de la Mairie de Villeurbanne.

Vous souhaitez participer au comité annuel des usagers ?

Pour recevoir votre invitation par mail puis le compte-rendu du comité, inscrivez-vous à l'adresse reseauxdechaleur@grandlyon.com



J'en profite pour lancer un appel à toutes les personnes intéressées par ce mode de chauffage d'avenir, qui souhaiteraient mobiliser leurs compétences pour renforcer l'activité et la pérennité de l'ASSUCLY : n'hésitez pas à nous rejoindre. »

contact@assuclly.fr

Votre avis nous intéresse

- Quel est votre article préféré ?
- Quels sujets aimeriez-vous découvrir dans les prochains numéros ?
- Avez-vous des suggestions à nous faire ?

Nous aimerions connaître votre avis sur cette lettre d'information afin de mieux répondre à vos attentes. Merci par avance pour votre participation !

Pour répondre au questionnaire, scannez ce QR code.



Infos pratiques

Nous sommes à votre écoute pour vous apporter le meilleur service. Pour toute information sur l'état du service, rendez-vous sur le site :

www.chauffageurbain.centremetropole.grandlyon.com





FOCUS

Le réseau de chaleur à la recherche des calories perdues !

En plus de diffuser à grande échelle une énergie renouvelable grâce au bois-énergie, les réseaux de chaleur urbains permettent de récupérer de la chaleur là où elle serait perdue autrement. C'est le cas de ce qu'on appelle la « chaleur fatale » des industries, qui est évacuée dans l'air ou dans l'eau sans être valorisée.

Exemplarité oblige, le réseau de chaleur Centre Métropole améliore encore son efficacité énergétique et valorise depuis début 2025 la chaleur disponible dans les fumées de la centrale de Surville à Gerland. Une grande partie de la chaleur de ses fumées est captée grâce à un process innovant : les fumées passent dans un condenseur qui va transformer en eau l'humidité qu'elles contiennent. L'énergie récupérée par le condenseur est ensuite réinjectée dans le réseau via une pompe à chaleur à haut rendement. La température des fumées en sortie baisse ainsi de 120 °C à 40°C en préchauffant l'eau qui part dans le réseau de chaleur Centre Métropole.

- . 50 GWh récupérés par saison de chauffe
- . Soit l'équivalent de 5700 logements chauffés
- . 10 400 tonnes de CO₂ évitées par an
- . Soit l'équivalent de 5900 véhicules retirés de la circulation

Du côté du réseau de chaleur voisin Vénissieux Energies, l'entreprise Tokai COBEX, industriel historique de Vénissieux, est la première à s'engager dans ce process vertueux sur la Métropole. Mi-2025, l'énergie résiduelle de sa production industrielle sera valorisée et injectée dans le réseau vénissien.

- . 30 GWh récupérés par saison de chauffe
- . Soit l'équivalent de 3400 logements chauffés
- . 6700 tonnes de CO₂ évitées par an
- . Soit l'équivalent de 3800 véhicules retirés de la circulation

Ces deux réalisations permettent d'augmenter très significativement le taux d'énergie renouvelable et de récupération du réseau de chaleur Centre Métropole et de celui de Vénissieux Energies.

+ 4% d'EnR&R pour chacun des réseaux



Pour en savoir plus

Sur la valorisation de la chaleur à Surville



Sur la valorisation de la chaleur de l'entreprise Tokai COBEX



TRAVAUX

Un réseau qui continue à s'étendre

Cette année, le réseau de chaleur continue de s'étendre avec la réalisation de son extension à Saint-Priest, ce qui représente la pose de dix kilomètres de conduites souterraines, et la réalisation d'autres prolongements ou raccordements sur l'ensemble du territoire.

Tous ces travaux sont soigneusement planifiés en amont et en concertation avec les parties prenantes que sont les riverains, les commerçants, la Métropole de Lyon et les communes.

L'objectif premier est de limiter les perturbations et l'impact des travaux pour tous, riverains et usagers de la voirie, qu'ils se déplacent à pied, en vélo ou en voiture, en réduisant au maximum le temps d'occupation de l'espace public.

En 2025, les principaux travaux de voirie vont concerner :

> Le quartier de Gerland

. Le développement du réseau pour desservir le quartier compris entre l'avenue Leclerc, le boulevard Yves Farge, la rue André Bollier et la rue des Girondins.

. La poursuite du maillage sous les rues Domer, Garibaldi, Béguin, de la Madeleine et de la Thibauidière avec notamment le raccordement du collège Saint-Louis de la Guillotière.

> Le 2^e arrondissement de Lyon

. Le déplacement du réseau situé sous le quai Jules Courmont en prévision du projet urbain Rive droite du Rhône.

> Le 3^e arrondissement de Lyon

. Le développement d'une nouvelle branche du réseau entre la place Jules Ferry, les rues Vauban et de la Viabert, l'avenue Thiers et le cours Lafayette, pour le raccordement de bureaux.

> Le 6^e arrondissement de Lyon

. La poursuite du développement du réseau sous les rues adjacentes au sud du boulevard des Belges.

> Bron

. Le déplacement et le réaménagement du réseau dans le cadre du réaménagement de la ZAC Parilly.

. La poursuite du déplacement du réseau de chaleur sous la route de Genas pour permettre l'implantation de la future ligne de bus à haut niveau de service.

> Saint-Priest

. La réalisation de l'extension du réseau de chaleur, entre la route de Lyon et le quartier Bel Air.

> Vaulx-en-Velin

. La poursuite de l'implantation de la canalisation principale rue Auguste Brunel.

> Vénissieux

. La réalisation de raccordements de résidences au sud de l'avenue Viviani, entre l'avenue Francis de Pressensé et la rue de la Fonderie.

. Le développement du réseau de chaleur de Parilly à Saint-Priest (avenues Charles de Gaulle, Jules Guesde, Marius Berliet, rue des Frères Amadéo).

> Villeurbanne

. Le développement du réseau dans le quartier Grand Clément (rue Antoine Primat, rue Poizat, avenue Paul Kruger), avec le raccordement du groupe scolaire Nikki de Saint-Phalle.

. Le développement du réseau pour desservir le nouveau quartier – ancien site industriel ACI (rue Arnaud, rue de la Filature, avenue Roger Salengro), avec le raccordement du groupe scolaire Croix-Luizet et du collège Jean Macé.

. La poursuite du maillage du quartier des Buers, sous les rues Michel Dupeuble, du 8 mai 1945 et Alfred Brinon, avec le raccordement de résidences.

Toutes les informations sur les travaux sont accessibles en temps réel sur Waze, Onlymoov et sur le site www.chauffageurbain.centremetropole.grandlyon.com

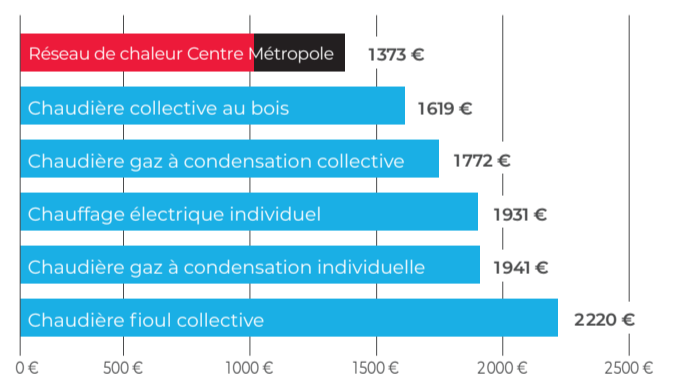
TARIFICATION



Le réseau de chaleur Centre Métropole, un mode de chauffage vertueux et compétitif

L'augmentation générale du coût des énergies rend le tarif du réseau de chaleur Centre Métropole encore plus compétitif par rapport aux autres modes de chauffage.

DÉCOMPOSITION DU COÛT GLOBAL CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE (€TTC/AN POUR UN LOGEMENT TYPE)



■ Chauffage urbain (réseau primaire, service public)
■ Exploitation des installations du bâtiment (réseau secondaire, domaine privé)

Méthodologie AMORCE, facture annuelle hors subventions. Valeurs au 1^{er} septembre 2024. Rigueur 2150 DJU, 70 m², parc social moyen, 3 personnes, avec eau chaude sanitaire.

Nota : La méthodologie AMORCE est le reflet d'un coût global annuel pour un usager propriétaire. Pour un usager locataire, l'impact sur les charges locatives dépend de la répartition des coûts entre le propriétaire et le locataire. L'exploitation du réseau secondaire en domaine privé est comprise dans le total indiqué.

Le réseau de chaleur urbain Centre Métropole sur YouTube !

Pour tout savoir sur ce mode de chauffage innovant, sur les travaux de raccordement ou sur les économies engendrées sur votre facture de chauffage, connectez-vous à la chaîne YouTube de votre réseau de chaleur.

Pour en savoir plus, scannez ce QR code



ÉCO-GESTES



Dégagez l'espace devant les radiateurs

Le saviez-vous ?

Ne placez pas de meubles ou de rideaux devant les radiateurs et évitez d'y faire sécher du linge. La chaleur pourra ainsi se diffuser librement dans les pièces.



Pour éviter le gaspillage d'énergie, adoptons les gestes utiles.



LA LETTRE DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN CENTRE MÉTROPOLE - N°7 - Février 2025 - Autorité déléguée : Métropole de Lyon - Déléguataire : Dalkia - Société dédiée : ELM - Maquette : Métropole de Lyon - Rédaction : Dalkia, Métropole de Lyon, La Folle Entreprise - Mise en page : La Folle Entreprise - Crédits photos : ASSUCLY - Impression : Imprimerie Chaumeil. Tirage à 40 000 ex.

